

AMUSEMENTS.

ST. CHARLES Orpheum

VAUDEVILLE MODERNE. Ce soir: Changement complet. Matinée: Charles et Louise, (quart) excepté. Soir: Les deux frères, (quart) excepté.

AUDUBON SE NOIR. A. S. TOUTE LA SEMAINE. Matinée: Les deux frères, (quart) excepté.

"THE INDIAN" Présenté avec un détail élaboré par la Fa...

AUBREY STOCK CO. Nouveaux Étoffes, Nouveaux Couleurs, Nouveaux Dessins et Nouveaux Dessins.

TULANE. CE SOIR: Matinée: Les deux frères, (quart) excepté.

GUS and ROGERS Dans la récente farce variétée de John J. McNally.

"THE ROGERS BROTHERS IN WASHINGTON." La semaine prochaine - OTIS SKINNER.

CRESCENT. CE SOIR: Matinée: Les deux frères, (quart) excepté.

WHITNEY AND KNOWLES' QUO VADIS La plus grande production de l'importé qui...

GRAND OPERA HOUSE. Matinée: Les deux frères, (quart) excepté.

THE SEA OF ICE. Extrême décor élaboré par M. Louis F.

Le Grand Steamer d'Excursion ISLAND QUEEN. SAMEDI, 8 MARS. A 230 HEURES P. M.

MUSIQUE ET DANSE. Aller et retour, 50c. Enfants, 25c.

Crescent City JOCKEY CLUB, 6 COURSES PAR JOUR.

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES, Nouvelle-Orléans, Lae.

Entièrement à l'épreuve de l'Inondation. Du Hôtel Moderne de Première Classe.

16 nov-01

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District. Succèsion ouverte: Mme Katharina Guntz, John Queen ou McQueen.

Josephine Fuchs vs Leonard Mitchell - Demande de divorce. Tappino, Seidenbach et Larose vs Henry Bentz - Réclamation de \$104.05 sur un compte courant.

Mme Marie E. Fortier vs Mme Madeleine Clavier Montezum - Procès exécutif de \$400.

Deuxième Cour Inférieure. Juge A. M. Aucoin. Comparutions: Hunt Richards, vol avec effraction; Sylvia Stoval, Emma Hill, actes de violence; Oscar Campbell, attaque et blessure; S. A. Dupire, violation de l'acte de 1893.

Condamnation: Wm Mitchell, attaque, \$10 d'amende ou 30 jours de prison. Acquittés: Gilbert Dargensburg, Ella Stewart, Jas Freese, enlèvement; Lettie Lewis, attaque; Oscar Brown, Jas. Jaurin, outrage; Jas Jackson, vol; James Jackson, larcin.

Envoys devant la cour criminelle: Hy Recourt, L. G. Petit, actes de violence; Morris Lewis, outrage.

FAITS DIVERS. Testament non contesté. La succession du défunt inénes-tret, John Queen, par McQueen, a été ouverte hier matin à la cour civile.

Ice trust. L'ice Trust a pris une forme légale hier, par l'établissement d'une charte, accompagnée de toutes pa-raperases que réclame une associa-tion sérieuse.

Le but de cette combinaison est de contrôler la fourniture de la glace, en ville; tout en fournissant, par une production calculée, toute la glace nécessaire, on pourra ainsi augmenter le prix. Le consommateur pourra donc être taxé de façon à payer plus cher un objet de première nécessité dans un climat comme celui de la Nouvelle-Orléans.

La seule maison qui ne soit pas entrée dans le trust est la Home Ice Company.

Jugement final. Le juge W. B. Sonerville a rendu hier son jugement dans le procès de la veuve Joseph H. Gardanne et autres contre Jeremiah Lyons; ce jugement annule la procédure, les frais incombant aux plaignants, qui réclamaient un terrain situé entre l'avenue Napoleon et les rues Berlin, Sud Claiborne et Martin ou Willow, et qui avait été vendu pour taxes au défendeur. La cour a tenu la vente pour légale et définitive.

Visitez notre Ecole de Cuisine Gratuite. Et obtenez un billet pour le tirage du Fourneau de Cuisine à Gaz qui sera tiré par la "New Orleans Lighting Company".

Salle des Odd Fellows, 532 rue du Camp.

Affaire Flower.

La déposition de M. J. H. Munge a ému les auditeurs. "Depuis quand connaissez-vous Flower?" lui a-t-il demandé. "Depuis son enfance," a-t-il répondu, d'une voix étranglée, après quelques moments d'angoisse des larmes perlant dans ses yeux, tu le devrais pas à lui seul, on s'en souvient, de remplir en chargeant l'accusé.

"Quelle était la réputation de Flower?" lui a demandé M. Adams. "Excellent et j'avais tout de confiance en lui, pour qui j'ai toujours eu une affectionne sympathie, que je suis accablé à son sujet." Ce n'est pas à lui seul, on s'en souvient, que l'accusé en retour; M. O'Brien a aussi répondu à son pressant appel, et a tenu de la même confession qu'il a faite à M. Castles, président de la Banque Iibernia.

Après avoir essayé une forte perle, télégraphiée de New York le 9 mai 1901, par J. O. Paine, Flower a supplié par lettre reproduite en cour, M. Castles et le Bureau des Directeurs d'avoir pitié de lui, en regard à lui-même et à sa femme, il est le soutien. Le style de ses lettres est clair, l'écriture rapide, la ponctuation marque une certaine incobérance d'esprit.

M. Castles explique la manière dont le paquet s'est à la ciré lui est parvenu, et la nature des certificats du Clearing House. Ils étaient de \$500 chacun. Le vérificateur de la banque inspecte deux fois par an, et son contrôle était prochain. La banque a été remboursée au nom de Flower pour un montant de \$25,000 par la Surety Company. L'accusé est entré en fonctions en 1893, et avait une bonne réputation.

F. M. Falger, gardien spécial de la Banque Iibernia, témoigne que Flower lui a remis un paquet, supposé contenir \$10,000, qu'il a porté à la Louisiana National Bank, et échangé contre huit certificats de la Clearing House de \$5,000 chacun, qui devaient être retournés le lendemain matin, ce qu'il a fait, les donnant à M. Surgi, alors payeur.

Il ne peut pas dire à cette époque, Flower était ou non employé de la banque Iibernia.

M. Charles D. Palfrey, caissier de la Banque depuis vingt ans, dit que le paquet renfermait 4,000 billets d'un dollar; ils ont été confiés à sa garde jusqu'au matin, dans l'après-midi, où il les a remis au grand jury. Le soir de ce même jour, il les a comptés, un à un, et a vérifié que le paquet contenait \$4,000, tandis que le contenu du paquet était seulement \$40,000. Comme ce témoignage ne donne lieu à aucune contradiction, le juge Parange trouve inutile de recompter ces billets en cour, comme il a demandé le juge Howe.

M. Mamie Surgi, autrefois receveur, maintenant payeur de la Louisiana Bank, depuis le renvoi de Flower, dit qu'elle a été témoin de la déposition de Flower, et qu'elle a vu M. Palfrey tel qu'il l'avait remis à M. Lionel Adams, l'ayant interrogé, M. Surgi reconnaît qu'il n'était pas présent quand M. Palfrey a compté le contenu du paquet, mais qu'il est certain de l'identité dudit paquet avec celui qui lui a été remis. Il n'a jamais eu connaissance d'aucun déficit antérieur.

M. L. Adams, demande à ce que M. Palfrey soit rappelé pour dire quelle était l'opinion générale, à l'égard de Flower, au moment où il a fait l'aveu pénible qu'il semble regretter. M. Palfrey dit que sa réputation était des plus honorables, et que lui-même avait en lui une confiance illimitée.

Buvez la "Sparkling Abita Water" \$1.50 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

CHATEAU DE FER LOUISVILLE ET NASHVILLE. Excursions populaires de dimanche pour les points suivants: COLETON, GOLF, NORTON, etc.

Excursions populaires de dimanche pour les points suivants: COLETON, GOLF, NORTON, etc.

Béanion mensuelle du comité d'administration

L'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

La réunion mensuelle du comité exécutif de l'Hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge a été tenue hier.

Les membres présents étaient: Frank Barker, président; le vice-président, le général W. C. Vincent; le Dr A. W. de Roides, chirurgien en chef; le Dr Gordon King, C. M. Whitney, Robert Moore, Ike Delgado, Jos. A. Hines, secrétaire; Eraste Vidrine, secrétaire assistant, et L. R. Jauquet, commis en chef.

Le général Vincent président. Le procès-verbal de la dernière réunion mensuelle a été lu et approuvé.

Sous le titre de rapports des officiers, ont été reçus et classés les rapports suivants: Rapport du secrétaire, constatant, pour le mois de février, 366 admissions, 2,777 consultations et 70 opérations.

Rapport du trésorier Walter R. Stauffer, qui a aussi été soumis et approuvé.

Rapport du Dr A. W. de Roides, chirurgien en chef, soumettant le rapport du Dr Isidore Dyer, dermatologiste.

Dr A. G. Friedrichs, chirurgien dentaire; Mlle C. H. Wright, pharmacienne; Mlle L. May Bushy, infirmière en chef, et L. B. Jauquet, commis principal.

Tous ont été reçus et sur motion dument appuyée, ont été, par ordre, enregistrés.

Sous le titre de rapports du comité permanent, le rapport de James T. Hayden, président du comité des finances, a été soumis indiquant comme recettes par donations: Chas. Garvey, \$25; A. T. Pattison, \$10; John Henry Maginnis, \$2,000; Un an de l'hôpital, \$1; Cotton Yard Men B. A. \$25.

Rapport de Georges L. Hote, président de l'œuvre, relatant les donations en nature.

Les journaux suivants ont offert un exemplaire chaque jour: Times-Democrat, Daily News, Italo Americano; M. Frank Barker, la fourniture d'un wagon pour le transport de l'eau distillée; l'Indépendant Ice Co., la fourniture d'eau distillée.

Sous le titre de Communications, il a été reçu une lettre de M. W. S. Maginnis, demandant que le nom de son père, en mémoire duquel une somme de \$2,000 a été remise à cet hôpital, soit inscrit sur une plaque commémorative en toutes lettres: John Henry Maginnis, au lieu de John H. Maginnis.

Cette requête a été accordée. Cette lettre a été acceptée, remettant sa démission comme membre du conseil d'administration. Il a quitté la Nouvelle-Orléans pour habiter New York. La lettre a été soumise au comité spécial de révision.

Après avoir épuisé toutes les questions soumises au comité, la réunion s'est ajournée.

Panique regrettable. Il y a quelques jours qu'une grève de cigariers s'est organisée à la fabrique des frères Hirschman, au coin des rues Magasin et Julie. Ces grévistes n'ont pas repris leur travail. On prétend que ce sont des cabains. Il y a eu dans les ateliers de travailleurs, parmi les quels il y a un grand nombre de femmes. Soudain les incidents devaient prendre des mesures rigoureuses à l'égard de ceux qui ne suivraient pas leur exemple en abandonnant l'atelier.

La majorité des employés traitait la cause de plaisanterie; mais quelques femmes grévistes étaient toujours sur le qui-vive. Les jeunes gens du troisième étage descendaient l'escalier de la rue Julie, à l'heure du repas qui leur est accordé journellement, et les femmes du deuxième étage se préparaient à prendre leur lunch quand retentit le cri: Au feu! au feu! Les portes du voyage accouraient et nombre de badauds curieux les suivaient comme à l'ordinaire. Ce bruit, sans doute, dû à l'apprehension ou à la peur, induisit les femmes à se jancer toutes à la fois vers l'escalier

Chute d'un échafaudage. Deux hommes ont été blessés par la chute d'un échafaudage hier matin. Henry Nelson, constructeur d'escaliers, et Albert Ellerbusch étaient à l'ouvrage dans une maison qu'on érige à l'angle des rues Franklin et Marengo, lorsque l'échafaudage sur lequel ils étaient montés céda. Ils tombèrent d'une hauteur de neuf pieds jusqu'à terre. Nelson a le genou droit fracturé et Ellerbusch en la jambe droite écorchée. Nelson a été conduit à l'hôpital par l'ambulance. Il demeure 822 rue Barthe.

Visite insolite. Des voleurs sont entrés dans la boutique du barbier William Moutou, 211 rue Jackson, jeudi soir, et lui ont volé cinq rasoirs et un revolver. Le tout évalué \$25.

Buvez la "Sparkling Abita Water" \$1.50 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

Conscience mal placée.

Charles J. McGovern a comparu hier matin devant la cour criminelle de district, présidée par le juge Gill, qui l'a mis sous caution de \$200. M. J. Jacobs dépose que lui et ses acolytes l'ont entraîné coin des rues Cille et Dryades, et ont essayé de le voler. La situation de McGovern s'est aggravée d'une tentative d'évasion, dont on a pris note.

Escoquerie. A. C. Taylor demeure 1417 rue Contatage. Il est accusé d'avoir tenté de se procurer de l'argent par des moyens illicites en essayant de faire accepter à J. R. Grinague, marchand de chevaux, 442, rue Baronne, trois chèques sans valeur tirés sur la Banque Teutonia pour \$1,750.

Suite chronique 2e page.

DECES. HULLINGBOEST - Décédé, vendredi 7 mars à 5 1/2 P. M. HELOISE ANSEMAN, épouse bien aimée de Henry W. HULLINGBOEST, âgé de 53 ans, native de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances de la famille, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi, 8 mars, à 3 heures P. M., de la chapelle de la paroisse de la Sainte-Trinité, 1410 rue N. Johnson. Enterrément au Nouveau Cimetière St-Louis.

BARBA - Décédé, vendredi 7 mars 1902, à 6 30 heures P. M. MAX VAUTE JOSE BARBA, né Josephine Acosta, natif de la Louisiane. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à 4 heures de l'après-midi, de sa dernière résidence, No 1501 rue Domaine, coin Villier.

Panique sans cause chez Hirschman.

On nous communique les informations suivantes sur la panique qui s'est produite hier à la manufacture de tabacs de Hirschman:

Vers midi un quart, hier, un grand nombre de jeunes filles, travaillant au quatrième étage du département alloué aux cigarières, entendant les pompes qui accouraient pour éteindre un incendie, dans un quartier de la ville tout opposé, s'élançant, affolées vers les fenêtres, pour voir ce qui se passait au dehors. Se voyant toutes à la fois, bousculant leurs chaises, qui tombaient sur le plancher, elles effrayèrent les ouvrières de l'atelier placé au-dessous, lesquelles entendant passer à ce moment les pompes, s'imaginèrent que la bâtisse qu'elles occupaient était probablement en flammes et coururent à l'escalier. Le chef de l'atelier et quelques autres hommes qui se trouvaient à proximité, ayant constaté par des accidents antérieurs de ce genre quels dangers pouvaient être évités par le sang-froid en pareil cas, essayèrent de calmer cette panique, et de retenir les femmes qui s'imaginaient être sérieusement exposées. Ils se réunirent pour les empêcher de se jeter en bas, ou de se précipiter les unes sur les autres dans l'escalier, et parvinrent à y réussir. Nelson a le genou droit fracturé et Ellerbusch en la jambe droite écorchée. Nelson a été conduit à l'hôpital par l'ambulance. Il demeure 822 rue Barthe.

Chate d'un échafaudage. Deux hommes ont été blessés par la chute d'un échafaudage hier matin. Henry Nelson, constructeur d'escaliers, et Albert Ellerbusch étaient à l'ouvrage dans une maison qu'on érige à l'angle des rues Franklin et Marengo, lorsque l'échafaudage sur lequel ils étaient montés céda. Ils tombèrent d'une hauteur de neuf pieds jusqu'à terre. Nelson a le genou droit fracturé et Ellerbusch en la jambe droite écorchée. Nelson a été conduit à l'hôpital par l'ambulance. Il demeure 822 rue Barthe.

Visite insolite. Des voleurs sont entrés dans la boutique du barbier William Moutou, 211 rue Jackson, jeudi soir, et lui ont volé cinq rasoirs et un revolver. Le tout évalué \$25.

Buvez la "Sparkling Abita Water" \$1.50 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

HOPITAL DE CHARITE

Nouvelle-Orléans, le 5 mars 1902. SOCIÉTÉ DE LA CHARITÉ. Les membres de la Société de la Charité, ont tenu leur réunion mensuelle le 5 mars 1902, à 8 heures du soir, au Club de la Charité, sous la présidence de M. J. H. Munge.

Le Bureau des administrateurs se réunira le 12 mars 1902, à 8 heures du soir, au Club de la Charité, sous la présidence de M. J. H. Munge.

Les communications doivent être adressées pour l'année 1902, au Club de la Charité, 1410 rue N. Johnson, le 12 mars 1902.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

Bureau du State Board of Assessors

Paroisse d'Orléans, P. M. Chambre 11, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, Lae, le 7 mars 1902.

Tous les personnes sujettes à être taxées sur l'impôt de la propriété foncière, sont invitées à se rendre au Bureau du State Board of Assessors, le 10 mars 1902, à 9 heures A. M. à 4 heures P. M., (les jours de semaine), pour présenter leurs objections à l'impôt local, conformément à la loi, et à la correction de la manière prescrite par la loi.

MARTIN BERMAN, Secrétaire. GEO C. DAWKINS, Secrétaire. 1er mars - 107

Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans. Chambre 20, Hôtel de Ville.

Des communications ont été reçues au Bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans, le 7 mars 1902, à 9 heures A. M. à 4 heures P. M., (les jours de semaine), pour présenter leurs objections à l'impôt local, conformément à la loi, et à la correction de la manière prescrite par la loi.

MARTIN BERMAN, Secrétaire. GEO C. DAWKINS, Secrétaire. 1er mars - 107

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

AVIS. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans. Le 28 février 1902.

AVIS. Le Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans a le plaisir de vous annoncer que, le 1er mars 1902, elle se réunira de nouveau pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, il est avis que le service de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1902.

Quelques jours s'écoulèrent, la tumeur s'apaisait. Puis une nuit les concierges furent réveillés par la voix, dans le vestibule, du valet de chambre du premier.

Le cordon! Vite, le cordon! Monsieur est très mal. Monsieur se meurt!

Trois quarts d'heure plus tard, le domestique revenait avec le docteur Sausage.

Tout le monde était sur pied. Et le valet qui l'introduisit dans la chambre à coucher entendit distinctement, se levant du fauteuil où il se tenait, pantelant, livide, les narines pincées, la sueur coulant sur son visage, dressé comme un fantôme, en tendant vers son ami deux mains tremblantes, son maître articuler:

— C'est vrai... c'est bien vrai... sauvez moi... On m'em-poisonne!

Madame Vallurier, aussi blanche que le long peignoir de flanelle blanche dont elle s'était vêtue, jeta un cri, tendit aussi les mains, marchant vers lui, le fantôme.

— Jacques! Jacques! — Va-t'en! fît-il d'une voix rauque.

— Mon ami... mon Jacques! — Va-t'en!

— Es-tu fou? Il avait une frange de mousse aux lèvres, ses prunelles ternies roulaient dans le blanc strié de jaune.

Il flageola, sa tête roula d'une épanale à l'autre. Le docteur Sausage et le valet de chambre se précipitèrent, le soutinrent, le portèrent presque sur son lit, où on l'étendit.

La jeune femme s'accrochait des dix doigts au panneau, sur le visage un bouleversement si intense, qu'on eût eu à démêler son impression véritable.

Cette fois, le médecin ne pouvait se taire.

Où... on l'empoisonnait. La dose, versée par une main criminelle, avait été plus forte que d'habitude.

Le docteur Sausage prenait peur. Sa responsabilité dans la conservation d'une existence qu'il eût dû sauvegarder, avec toute son autorité de praticien, sans s'attacher à aucune considération, lui apparaissait telle qu'elle était, c'est à dire énorme.